

17 déc 2014 -11:40

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2014

Achat d'un bâtiment à Vilvorde pour le relogement du laboratoire central des douanes

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a autorisé la Régie des bâtiments à procéder à l'achat du bâtiment Akzo Nobel, sis Gustaaf Levisstraat 2 à Vilvorde, pour le relogement du laboratoire central des douanes du SPF Finances.

Ces dernières années, de sérieux problèmes techniques et de sécurité sont survenus dans le bâtiment actuel du laboratoire central des douanes à Louvain. Dans son programme des besoins, le SPF Finances souhaite disposer d'un bâtiment qui soit équipé spécifiquement pour accueillir un laboratoire. Une analyse coût-bénéfice fait apparaître que l'immeuble Akzo Nobel à Vilvorde constitue la meilleure solution pour ce relogement. Le bâtiment est neuf, facilement accessible, suffisamment vaste et hors milieu urbain (important pour un laboratoire de chimie).

Les travaux de première installation seront attribués via la procédure des marchés publics et la Régie des bâtiments prévoira les crédits nécessaires à ces travaux d'installation dans son programme d'investissement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>